



## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

### Identification de l'organisme qui passe le marché :

**MAIRIE DE BOLLENE**  
**Place Reynaud de la Gardette - B.P. 207**  
**8 4 5 0 5 BOLLENE**  
 Téléphone:04.90.40.51.88 / Télécopie:04.90.40.51.72

### Objet du marché : ACCORDS-CADRE - PRESTATIONS DE GÉOMÈTRES EXPERTS.

#### Procédure de passation

Le marché est passé sous la forme d'un accord-cadre à procédure adaptée. Il est soumis aux dispositions de l'article 27 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

Il s'agit d'un accord-cadre avec minimum et maximum passé en application des articles 78, 80 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

#### Durée d'exécution :

La durée du marché est de un (1) an à compter de la date de notification, puis reconduction expresse possible deux (2) fois un an, sans que la durée totale du marché ne puisse excéder trois (3) ans.

**Lieu(x) d'exécution:** Commune de Bollène

#### Tranches et lots :

Il n'y a pas de décomposition en tranches ou en lot.

**Montant minimum annuel HT : 2 500,00 € Montant maximum annuel HT : 50 000,00 €**

#### Critères d'attribution :

**1<sup>er</sup> critère : Prix des prestations au regard du DOE - (Note sur 60)**

**2<sup>ème</sup> critère : Valeur technique - (Note sur 40)**

Elle sera appréhendée au regard du mémoire technique, que le candidat se propose d'adopter pour l'exécution des prestations :

**1) Mode opératoire de relevé topographique - ( noté sur 10 points )**

notamment le nombre de points levés pour définir les courbes, les murs et piliers, les symboles de réseaux (plaques, avaloir, tampon ...) ; ainsi que la compatibilité des documents DWG avec le SIG de la ville

**2) Le nombre et la qualification du personnel mobilisé pour l'exécution des prestations** qui font l'objet du présent marché ( noté sur 10 points )

**3) Les moyens matériels spécifiques** proposés pour l'exécution des prestations qui font l'objet du présent marché (GPS, logiciels...) ( noté sur 10 points )

**4) la capacité de mobiliser une équipe en cas d'urgence (noté sur 10)**

Dans le cas de non remise de l'ensemble des pièces, documents et notes justificatives demandées ci-dessus, l'intégralité de l'offre sera considérée comme non conforme et éliminatoire pour le candidat.

#### Modalités de financement et de paiement :

Financement : Autofinancement Commune de Bollène.

Mode de règlement : mandat par virement administratif.

Délai de paiement : 30 jours à compter de la réception de la demande.

**Délai de validité des offres (1) :** 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

#### Adresse où le dossier peut-être retiré :

Les candidats qui souhaitent retirer les documents de consultation pourront les obtenir gratuitement après en avoir fait la demande écrite par télécopie au 04.90.40.51.22 ou par mail : [commande.publique@ville-bollene.fr](mailto:commande.publique@ville-bollene.fr). Le retrait s'effectuera au Service Commande Publique de la Mairie de Bollène , du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16 h 30, Place Reynaud de la Gardette - B.P.207 – 84 505 Bollène cedex.

adresse internet du profil acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

**Demande de renseignements complémentaires :**

Les renseignements d'ordre administratif et technique seront à adresser par écrit au service commande publique – ville de Bollène, par télécopie au 04 90 40 51 72 ou par mail : [commande.publique@ville-bollene.fr](mailto:commande.publique@ville-bollene.fr).

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**

Tribunal Administratif de Nîmes, 16 Avenue Feuchères 30000 NIMES, Tél : 04-66-27-37-00; fax : 04-66-36-27-86;  
**email : [greffe.ta-nimes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nimes@juradm.fr)**

**Date limite de réception des offres : mercredi 21 février 2018 à 12h00**

**Date d'envoi de l'avis à la publication (mois en toutes lettres) : mercredi 31 janvier 2018**